

## 1.2 COMMENT AVONS-NOUS ÉLABORÉ CES LIGNES DIRECTRICES?

---

Nous avons élaboré ces lignes directrices selon une approche méthodique. La première de ces étapes a été un examen rigoureux de la documentation fédérale, provinciale et territoriale, comprenant ordonnances, les directives et les lignes directrices en matière de santé publique propres à la COVID-19. Ensuite, nous avons entrepris une revue de la littérature disponible au pays et à l'international dans le secteur du plein air afin d'identifier les bonnes pratiques existantes et mises en œuvre par des organisations du secteur. Nous avons mené des entrevues auprès d'un échantillon de gestionnaires et d'opérateurs de sentiers canadiens afin de déterminer les informations les plus essentielles à inclure dans ces lignes directrices et d'identifier les organisations qui prévoyaient élaborer leurs propres lignes directrices. Après avoir compilé les résultats de la littérature et des entrevues, nous avons été en mesure de préparer nos lignes directrices.

